

La Prise OBD est sauvée !

vendredi, 22 décembre 2017

La Feda l'a annoncé quelques jours avant les derniers arbitrages européens dits “trilogues” entre les instances européennes que sont la Commission, le Conseil des ministres et le Parlement (était-ce d'ailleurs bien prudent ?), puis le CNPA vient de le confirmer juste après le résultat : la prise OBD est bel et bien conservée.



On sait que les constructeurs plaidaient pour la disparition de cette prise sur les véhicules à venir, arguant qu'il s'agissait là d'une porte d'accès à de possibles problèmes de sécurité et de cybersécurité. Argument éminemment inquiétant, en tout cas voulu comme tel, en ces temps de piratages de données. En face, les

indépendants exigeaient que la prise soit maintenue, pour faciliter la libre concurrence sur le marché émergent des véhicules connectés et celui de demain, à savoir les véhicules étendus qui transmettront leurs données vers des ordinateurs distants.

Même si le spectre de la disparition totale de la prise OBD paraissait s'éloigner au fil des semaines de lobbying de chacune des parties, la crainte d'une décision pro-constructeur était toujours dans l'air du temps. Visiblement, les arguments des indépendants ont fini par être les mieux entendus et les mieux compris. Féroce dans la défense des intérêts de l'IAM dans ce dossier au travers de la paneuropéenne Figiefa, [la Feda](#) s'est félicitée la première de la décision rendue mi-décembre par Bruxelles de conserver la fameuse porte d'entrée aux données du véhicule, avant que le CNPA [ne lui emboîte le pas](#) après avoir plus prudemment attendu la fin des derniers arbitrages.

La réglementation RMI également mise à jour

En effet, l'accord trouvé par le Parlement, le Conseil et la Commission, dans le cadre du nouveau règlement sur l'homologation des véhicules mentionne explicitement le connecteur OBD. Et précise son obligation de rester être ouvert de façon directe aux acteurs de l'équipement, de la distribution, de l'entretien et de la réparation indépendants. Ouf, la libre concurrence sur le marché de la maintenance automobile est sauvée ! Par la même occasion, l'accord entériné il y a une semaine rend désormais plus aisé l'accès des indépendants à la réglementation RMI (Repair and Maintenance Information).

Les informations RMI seront donc accessibles aux acteurs de l'après-vente indépendante à l'aide d'outils et de logiciels classiques, déjà employés massivement dans le secteur. Selon la Feda, *« cet ajout permet de moderniser la réglementation en vigueur et doit contribuer à faciliter les démarches quotidiennes des opérateurs indépendants, souvent réduits à des recherches manuelles sur des catalogues divers qui ne peuvent, du fait de la diversité croissante des modèles, être toujours exhaustifs et à jour »*.

La capacité d'innovation de la filière mobilité « préservée »

Réagissant particulièrement au sauvetage du connecteur OBD, Francis Bartholomé, président national du CNPA, a souligné que *« ce que l'on a joué à Bruxelles, c'est préserver la capacité de notre filière à innover et à se maintenir dans un environnement toujours plus concurrentiel et en pleine mutation »*. L'accès permettant aux indépendants de connecter les véhicules du parc restera donc une porte ouverte pour les véhicules à venir.

Reste que la prudence reste de mise et la vigilance, impérative. Dans un dossier aussi complexe et technique, les promoteurs de l'accès OBD le savent bien : ces diables de constructeurs peuvent se cacher à tout moment dans les détails...